

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T16805
Adresse du site	48, rue du Faubourg Poissonnière	Hauteur	R+6 (22.32m)
Bailleur de l'immeuble	ELOGIE SIEMP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	13/08/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	19/08/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	13/09/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100MHz).		
Détail du projet	Installation de 2 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 1800MHz, 2600MHz (4G), 2100MHz (partage de fréquence 4G/5G) et 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 330° et 70°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres et skydome entre 3 et 10m des en dessous antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	4G/5G (2100): 330° < 5V/m - 70° < 4V/m 5G (3500): 330° < 5V/m - 70° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	24.75m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 2 antennes panneau à faisceaux fixes et orientables sur mâts.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACTIVITES HOSPITALIERES	Hôpital de jour du Centre André Bouulloche	21,00 m	NON	53,00 m	< 1

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

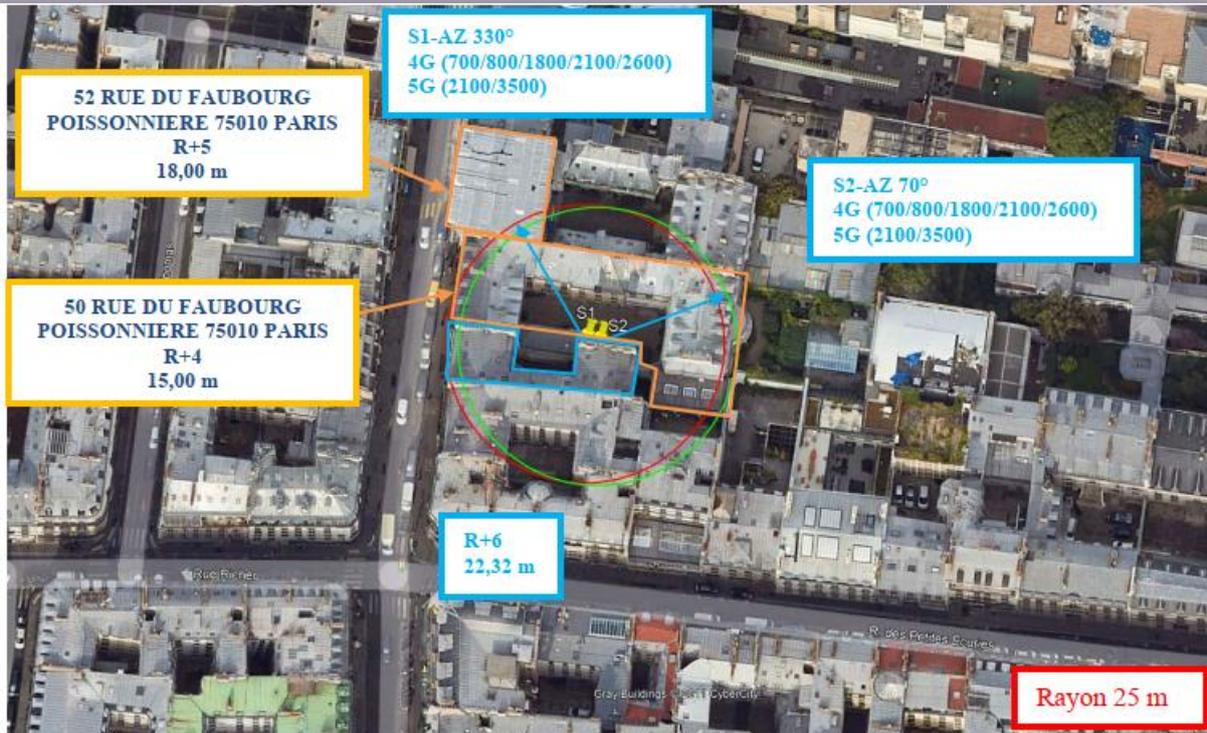
Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACTIVITES HOSPITALIERES	Hôpital de jour du Centre André Bouulloche	21,00 m	NON	53,00 m	< 1



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 48 Rue du Faubourg Poissonnière 75010 PARIS-10E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

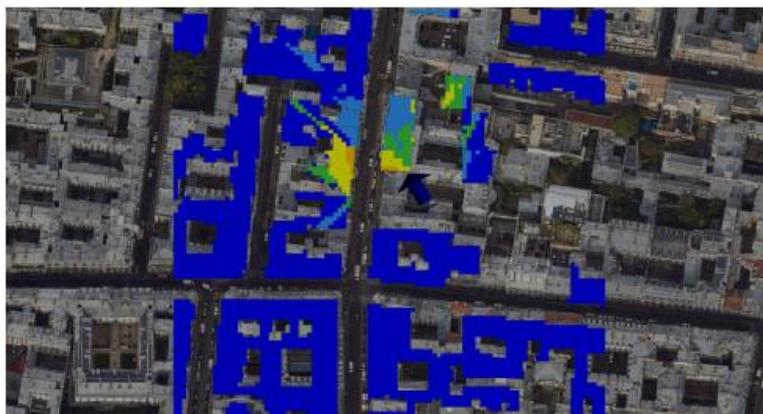
	Azimut 330°	Azimut 70°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 330°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

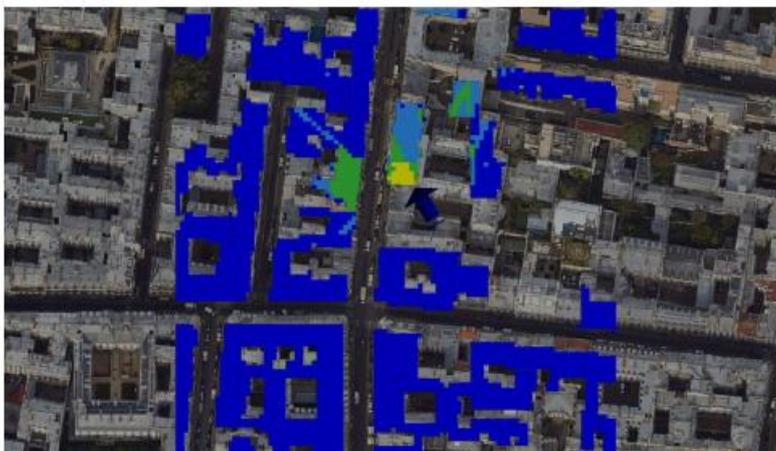
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 48 Rue du Faubourg Poissonnière 75010 PARIS-10E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 330°	Azimut 70°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m		

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 330°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté vue n°2 : non visible depuis cette vue



Vue des Azimuts

Azimut 330° :



Azimut 70° :

